

Provence - Alpes - Côte d'Azur

24 février 2010



Les élections régionales auront lieu en mars.

A cette occasion, la FSU Provence Alpes Côte d'Azur souhaite rappeler ses principales positions et analyses, ses revendications et enfin formuler quelques propositions.

La FSU sera attentive aux réponses qui seront apportées.

Ce faisant, la FSU n'aborde bien évidemment pas l'ensemble des politiques régionales, ce qui serait impossible dans un court document. Nous souhaitons mettre l'accent sur ce que nous considérons comme un levier essentiel pour construire l'avenir : une société démocratique de la connaissance.

De même, la FSU rappellera en introduction les principes généraux qui sont les siens, mais la suite du texte vise, dans le cadre de ses mandats, à faire des analyses et propositions précises qui s'adressent à la collectivité territoriale dans le cadre de ses compétences actuelles. Il va sans dire que l'ensemble de ses revendications en direction de l'Etat ne sont pas reprises dans le cadre de ce texte.

La FSU est attachée à la réduction des inégalités territoriales, sociales et spatiales. Or, ces élections se déroulent dans un contexte très particulier. La crise économique financière et sociale, mais aussi écologique, énergétique a démontré les impasses où conduisent les choix libéraux et les très inégales répartitions des richesses. Elle a dans le même temps fortement éclairé les enjeux actuels : c'est la crise du modèle inégalitaire présenté jusqu'alors comme un mal nécessaire pour assurer l'efficacité économique.

Notre système social, appuyé sur ses services publics et un statut salarial (aussi bien celui de la fonction publique, que la situation salariale du privé dans le cadre du CDI avec droits à la retraite et à la protection sociale notamment) est un amortisseur social aujourd'hui salué par tous. Ce sont pourtant les principes de ce système social que la politique actuelle persiste à vouloir détruire, « détricoter », afin de développer la voie à la marchandisation de la société et à la concurrence généralisée.

Pour la FSU, il convient au contraire en s'appuyant sur ces principes fondateurs, d'inventer les réponses adaptées au XXI^e siècle pour une société plus juste, plus égalitaire, plus solidaire, où la démocratie politique et sociale progresserait. Ces principes dans notre pays reposent sur l'existence de services publics qu'il faut largement développer, sur un statut salarial qui offre des garanties collectives et socialisées importantes aux salariés, sur le statut de la fonction publique (dans ses trois versants) amélioré.

En ces domaines, la FSU rappelle qu'elle a été partie prenante avec 5 autres organisations syndicales de l'initiative construite en partenariat avec la Région Provence Alpes Côte d'Azur en janvier-février 2009 sur les services publics. Ces réunions-débats qui ont rassemblé des centaines de citoyens ont joué un rôle important dans la mobilisation en faveur des services publics. Cette initiative régionale originale a ainsi rejoint d'autres initiatives, l'ensemble ayant abouti à la création d'un appel large au niveau national en faveur des services publics. (<http://etats-generaux-du-service-public.fr>)

C'est dans ce cadre que nous analysons les projets de réforme des collectivités territoriales. En ce domaine, la FSU n'est favorable ni au statu quo, ni aux projets de Sarkozy que nous analysons comme la poursuite des objectifs de la RGPP (Révision générale des Politiques Publiques) : obliger les collectivités à réduire la dépense publique sur le seul principe comptable et poursuivre ainsi la réduction du service public.

Dans le même temps, le processus à l'œuvre de « recentralisation » des pouvoirs aux mains du préfet de région, de fait de l'Etat central, qu'il s'agisse de la déconcentration ou de la décentralisation et que nous analysons comme parfaitement contraire à la démocratie, ne signifie nullement amélioration du service public de l'Etat ni démocratisation de son fonctionnement. La concertation avec les représentants des personnels, les usagers, mais aussi les élus est, on le sait, inexistante.

Toutefois, la FSU ne confond pas ces politiques actuelles très cohérentes de remise en cause des services publics qu'ils soient nationaux ou locaux dans le cadre d'une RGPP aveugle et sourde, avec l'Etat (incluant les collectivités territoriales) républicain et démocratique qu'elle appelle de ses vœux.

Nous en appelons à un débat pour dresser un bilan précis des processus de décentralisation et de déconcentration, des problèmes rencontrés, et des solutions à trouver pour une meilleure efficacité entre les politiques publiques.

Le temps d'une élection régionale nous semble propice à cet exercice démocratique.

Un avenir ambitieux pour Provence Alpes Côte d'Azur

La FSU souhaite pour notre région un projet ambitieux pour son avenir. Nous insisterons ici sur les aspects qui relèvent plus spécifiquement des politiques régionales.

La FSU soutiendra les politiques ambitieuses **d'aménagement du territoire** qui permettent à la région Provence Alpes Côte d'Azur de se développer sur le plan économique et social dans le cadre national et européen. Son espace ne saurait être dévolu au seul tourisme, à la spéculation immobilière, aux inégalités sociales et territoriales.

La question des **transports**, et singulièrement des transports en commun avec la mise en œuvre de leur intermodalité, est essentielle. Comme beaucoup le propose depuis longtemps, il convient de donner la **priorité au développement ferroviaire**, et s'agissant des compétences régionales, au TER. Plus largement, c'est autour du ferroviaire que passe la construction d'un système efficace de transports au niveau régional relié étroitement aux LGV.

La Région doit impulser cette politique de coordination en partenariat avec les autres collectivités afin de parvenir à la création d'une autorité organisatrice unique. Il serait alors possible d'avancer vers une billetterie unique type **« carte orange »** devenue une nécessité pour toute la région.

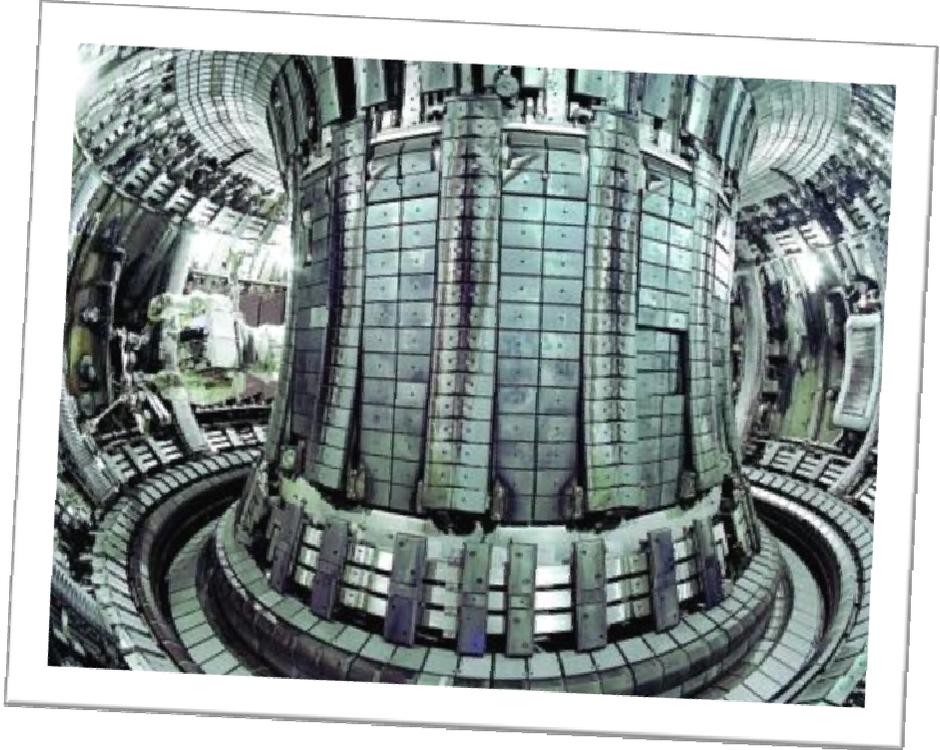
L'**agriculture** doit être préservée et réorientée vers la qualité et un approvisionnement de proximité. Ce doit être l'occasion de développer un label « méditerranéen », de promouvoir le « régime crétois », de tout faire pour développer les formations correspondantes en s'appuyant sur les lycées agricoles. Enfin, l'agriculture OGM présentant des risques sanitaires et environnementaux, entraînant déjà une dépendance alimentaire des pays du Sud par la main-mise des grands semenciers, la FSU demande, en application du principe de précaution, l'arrêt des cultures et des essais en plein champ et l'usage des produits alimentaires issus des OGM. La FSU exige une recherche et une expertise scientifique collective où les services publics doivent tenir toute leur place. Nous souhaitons que la Région reste hors-OGM, et qu'elle puisse également agir pour favoriser recherche et expertise en ces domaines.

La nécessité de passer de l'imitation à l'**innovation** concerne aussi bien la **production agricole, industrielle que tertiaire**. La Région ne manque pas d'atout, d'ITER à ses pôles de production dans les domaines de l'électronique, de l'aéronautique ou de la chimie. Recherche et formation deviennent désormais des atouts majeurs des territoires. N'oublions jamais que l'innovation est par nature coopérative ; le développement économique dépend aujourd'hui des relations et interactions entre acteurs, de la densification des relations sociales et culturelles en lien

étroit avec la formation et une organisation du territoire qui facilite ces coopérations. La FSU fait siennes ces réflexions, pourvu que les objectifs ne soient pas la compétition et la concurrence entre territoires, mais un développement équilibré, riche de sa diversité sociale et culturelle.

Ainsi la FSU estime nécessaire de se fixer un objectif : faire de la région Provence Alpes Côte d'Azur un pôle de développement **d'une société démocratique de la connaissance, une région qui saurait ainsi tirer parti de sa position de carrefour, au centre de l'arc latin, au débouché naturel du Rhône, qui pourrait être un pont avec la rive sud de la Méditerranée et l'inscrire ainsi dans un rôle dynamique au sein du processus de l'Union Pour la Méditerranée.**

Précisons que ce que nous entendons par société démocratique de la connaissance s'oppose aux choix de la stratégie de Lisbonne (et de Bologne pour le Supérieur) au niveau européen, qui entend limiter fortement la démocratisation réelle du système éducatif en mettant en place un système dual : des compétences de base pour les uns (50%), la poursuite au lycée et l'enseignement supérieur pour les autres 50%. Cette stratégie vise aussi à assujettir l'éducation et la recherche à la compétition économique et sociale. Pour la FSU, l'enjeu est de démocratiser profondément le système éducatif et social, afin de faire des qualifications et des connaissances acquises des éléments fondateurs d'un nouveau système productif où le travail est libéré, d'un système social où les inégalités sont fortement réduites, d'une démocratie qui reste largement à inventer.



Une société démocratique de la connaissance

C'est le point que nous développerons en particulier.

Le contexte des politiques nationales d'éducation est peu propice au rattrapage des retards dans le domaine éducatif de notre région : la suppression de postes massives, une réforme des lycées qui choisit délibérément le tri social et l'abandon de toute démocratisation comme des objectifs de la loi de 1989 (80% d'une classe d'âge obtenant le bac, 100% qualifié au moins au niveau V) sont les marques d'une politique ségrégative particulièrement grave pour l'avenir. Si ces politiques étaient appliquées, de nombreux jeunes n'auraient plus leur place au lycée, et viendraient augmenter les publics dont les Régions ont la charge. Mais nous n'acceptons pas ces choix rétrogrades et élitistes, et nous poursuivons les mobilisations pour obtenir une toute autre réforme des lycées.

Dans le cadre de ses actuelles compétences, Provence Alpes Côte d'Azur doit se donner comme objectif, en articulation avec l'Education Nationale, les autres autorités académiques et l'Université, **l'élévation du niveau de qualification des jeunes et des adultes**, afin de combler le retard de notre région en ce domaine. On sait que ce retard touche tous les niveaux de formation : un taux d'accès au bac inférieur à la moyenne nationale, une insuffisance d'accès aux formations supérieures, une population active au total très insuffisamment qualifiée.

Sur l'ensemble des politiques de formation, la FSU tient à rappeler son souci du respect des compétences telles qu'elles ont été définies par le législateur lors des premières lois de décentralisation.

Elle attire l'attention des candidats et des futurs élus régionaux sur les confusions actuelles (volontairement entretenues ?) qui règnent au sein de l'ARF (Association de Régions de France) sur plusieurs sujets : revendication d'une compétence en matière de formation professionnelle et d'orientation, ou encore notion de « service public régional de formation ».

Concernant ce dernier point, il faut différencier clairement ce qui relève des formations sous statut scolaire et des compétences propres de la Collectivité Territoriale, comme cela a été fait en Provence Alpes Côte d'Azur jusqu'à présent.

La formation initiale dépend du service public national d'éducation, et la FSU appelle l'ARF à la vigilance sur cette question. En tout état de cause, la **notion de service public régional de formation** ne peut être **légitime qu'en matière d'apprentissage et de formation professionnelle continue, compétences de la Région**.

Encore la FSU fait-elle observer qu'il existe en ce domaine un service public dans le cadre national (GRETA, AFPA, Universités, lycées agricoles...), certes articulé par les modalités de financement, puisque la formation continue est un marché, avec ce qui se passe en région.

La FSU rappelle la nécessité d'assurer l'égalité d'accès à la formation continue sur le territoire. C'est la raison pour laquelle elle s'est prononcée dans son dernier congrès pour un projet de construction d'un véritable service public national de l'éducation et de la formation tout au long de la vie décliné au niveau régional qui offre aux salariés les moyens de mener à bien leurs projets professionnels et personnels.

L'orientation dans le domaine de la formation initiale doit rester de la compétence de l'Education nationale. Les CIO et les missions des Copsy ne peuvent ni être dissouts dans un dispositif AIO (Accueil, Information Orientation) régional, ni disparaître comme c'est le cas dans la loi sur la formation professionnelle : les besoins des jeunes en formation initiale sont très différents des salariés.

De ce point de vue, la FSU prend acte avec satisfaction de l'engagement répété de l'exécutif sortant en faveur des CIO et du rôle des COPsy dans le cadre scolaire.

Enfin, l'éducation (lycées) étant une **compétence partagée**, la FSU souhaite rappeler tant à la Région qu'à l'Etat que les décisions (en matière de formations ou de constructions de lycées par exemple) ne peuvent se prendre dans un cadre unique : celui de relations bilatérales entre Recteurs et Région. C'est tout le rôle des instances de concertation comme le CAEN qui est ici posé.

Les lycées, une compétence partagée

La Région doit continuer à **investir dans les lycées publics**, (constructions, rénovations, équipements informatiques), qui sont des éléments structurants d'aménagement du territoire. Les **équipements sportifs** devront continuer à s'améliorer et le plan des équipements sportifs poursuivi. La question du **numérique**, tant au niveau du câblage que de l'équipement, mais aussi du *Soft*, devient majeure. La Région a déjà beaucoup investi en ce domaine, y compris en mettant en ligne gratuitement pour les lycéens et enseignants une série de ressources via sa plateforme *Correlyce*, mais il ne fait peu de doute qu'il faudra amplifier l'effort.

Les compétences régionales

La **formation professionnelle continue** doit être améliorée, ce qui suppose de tout mettre en œuvre pour sortir du code des marchés publics le plus grand nombre de formations possibles. La FSU sera particulièrement attentive au devenir du service public de formation continue : AFPA, GRETA et lycées agricoles notamment.

En Provence Alpes Côte d'Azur, **l'apprentissage** est **anormalement développé**, conséquence essentiellement du retard en matière de lycées

professionnels, particulièrement dans l'Académie de Nice. Le prochain Contrat de Plan de Développement des Formations devra porter, outre l'élévation des qualifications, **le développement des formations professionnelles et technologiques sous statut scolaire en Lycée professionnel et technologique.** Quant à l'apprentissage, l'objectif qu'il faut se donner est l'amélioration de sa qualité en matière de formation comme de suivi du respect du contrat de travail et du temps de formation à l'entreprise, la diminution significative du taux de rupture actuellement très élevé, la non-concurrence avec les formations sous statut scolaire. En aucun cas, son développement.

Universités et recherche

L'enseignement supérieur et la recherche ne sont pas de compétence régionale.

Mais au lieu d'investir massivement dans l'enseignement supérieur, domaine qui est de sa compétence exclusive, l'Etat se décharge sur les collectivités territoriales (dans le cadre des CPER, et aujourd'hui du plan campus).

Avec la loi LRU, un pas décisif a été franchi avec la possibilité de créer des fondations finançant l'université, ce qui remet en cause le service public, en mettant en concurrence universités et formations.

Cependant, la Région et d'autres collectivités participent de façon importante à l'amélioration et à la construction de bâtiments universitaires ou de cités

étudiantes notamment dans le cadre du CPER. Elle apporte également une aide aux recherches de jeunes doctorants sous forme de bourses. Par ailleurs, la Région est représentée dans les conseils d'administration des Universités et participe à ce titre à l'élaboration de leurs choix en matière de formation et de recherche.

La FSU est et sera très attentive aux politiques régionales suivies en ce domaine, dans un contexte où les politiques actuelles (pôles de compétitivité, LRU, plan campus) visent à mettre les établissements en concurrence et à marchandiser le service public.

Dans le cas particulier de la fusion des trois universités d'Aix-Marseille, nous demandons à la Région, aux côtés des représentants des personnels et étudiants, d'autres collectivités, de peser pour l'élaboration et l'adoption de statuts les plus démocratiques possibles, à l'opposé de l'actuel projet validé en décembre. Il s'agit aussi dans le cadre de l'élaboration du nouveau plan quadriennal et des restructurations à venir, de respecter la place des différentes composantes de cette nouvelle entité.

De même, il importe de permettre le développement des universités d'Avignon et de Toulon qui sont actuellement hors plan campus.

Plus largement, nous souhaitons que la Région porte les objectifs d'un service public universitaire favorisant le développement des formations comme de la recherche dans leurs diversités et leurs richesses. Les forces locales qui souhaitent privilégier les formations directement

rentables en lien étroit avec le territoire local, voire même leur donner l'exclusivité, n'ont d'autre but que de privatiser de fait la recherche publique. Outre que le service public de recherche et de formation universitaire ne saurait être borné par une limite régionale, il doit avoir comme objectif le développement de toutes les filières, y compris les Lettres, Sciences Humaines et Sociales, de tout le champ de la recherche, sans opposer recherche fondamentale et appliquée, cette distinction n'ayant d'ailleurs plus beaucoup de pertinence.

C'est aussi pourquoi la FSU propose de procéder à un bilan précis et partagé sur l'innovation dans le domaine des pôles de compétitivité et des PRIDES.



Marseille capitale culturelle, Provence Alpes Côte d'Azur et Méditerranée

Marseille Provence capitale européenne de la culture est une véritable opportunité pour la région. La FSU souhaite que les différentes collectivités locales se saisissent de cet évènement pour renforcer l'espace culturel de Marseille et sa région, mais aussi pour donner une impulsion dynamique à une ville dont la dimension métropolitaine est inachevée. A une condition, celle de faire participer à une aventure commune toute une population.

Le thème, la Méditerranée, doit être aussi l'occasion de placer Marseille et sa région comme un élément incontournable dans le cadre euro-méditerranéen.

Voilà un domaine où culture dans son acception la plus large et formation peuvent être travaillés en étroite complémentarité. Pour ne prendre qu'un exemple, quels partenariats mettre en place entre lycées et les projets culturels pour 2013 ?



Démocratie sociale

La Région Provence Alpes Côte d'Azur est certainement une des régions où la majorité sortante a pris des initiatives importantes et des décisions favorisant incontestablement la démocratie sociale, incluant dans ce processus assez novateur l'ensemble des organisations syndicales de salariés.

La FSU en prend acte, et s'appuyant sur ces avancées, formulent un certain nombre de propositions.

- **Les personnels**

La FSU est très attentive à la situation des personnels du Conseil Régional.

Elle a acté les avancées obtenues par les TOS lors de leur intégration dans la collectivité dans de nombreux domaines : création de postes dans les établissements pour combler le déficit de notre région par rapport à la moyenne nationale, application aux nouveaux agents régionaux des régimes indemnitaires existants.

Par son implication dans les instances régionales des personnels, les syndicats de la FSU concernés poursuivront leur action en vue d'obtenir des améliorations des conditions de travail et d'emploi de l'ensemble des agents régionaux.

La FSU s'opposera à toute forme de privatisation ou d'externalisation des missions assurées aujourd'hui par les agents régionaux.

Elle salue la création d'agents régionaux au nombre de 60, les STIL, chargés de la maintenance informatique des réseaux dans les lycées de l'Académie, une nécessité à laquelle la Région a répondu, alors même que l'Etat désengageait les moyens déjà insuffisants affectés à l'informatique, tant dans le domaine pédagogique que de maintenance.

- **Les instances actuelles de concertation : bilan et propositions**

La FSU a, avec constance, toujours proposé des modalités d'amélioration du fonctionnement des instances issues des lois de décentralisation. Nouveaux lieux où élus, représentants de l'Etat et représentants des salariés, voire des usagers dans certains cas, pourraient dialoguer utilement, ces instances ont été prévues par le législateur afin de favoriser la démocratie sociale. Force est de constater que bien des progrès restent à accomplir.

CESR

La FSU souhaite que les avis formulés par le **CESR** soient mieux pris en compte dans le travail régional.

CCREFP

Le **comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle** est le seul lieu où se trouvent représentés le Conseil régional et l'Etat, et l'ensemble des partenaires sociaux sur toutes questions concernant l'emploi et la formation professionnelle, incluant maintenant la formation initiale suite à la dernière loi sur la formation professionnelle. Son fonctionnement, avec des groupes de travail et un règlement intérieur qui favorise la démocratie sociale, est certainement une avancée importante, eu égard à ce qui peut se passer dans d'autres régions.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi sur la formation professionnelle, de la crise et de la hausse du chômage, des difficultés nées de la fusion à marche forcée pour créer pôle-emploi, le rôle et le fonctionnement du CCREFP devra être bien plus efficient. Ces remarques s'adressent à la coprésidence du CCREFP, Etat et Région. Ajoutons que le CCREFP ne peut fonctionner valablement que si l'ensemble des organisations syndicales de salariés y sont représentées.

CAEN : à quand des progrès dans le fonctionnement ?

Les Conseils Académiques de l'Education Nationale, instances quadripartites (Etat-Région-personnels-usagers) existant depuis 1986, sont très loin de remplir leur rôle. Ils sont supposés réguler l'articulation décentralisation-déconcentration dans les domaines du second degré et du Supérieur. Encore faudrait-il qu'ils soient le lieu où sont effectivement débattus les enjeux de constructions de lycées par exemple (ce qui est de sa compétence) ou de l'avenir des universités. Alors peut-être les élus et les présidents d'université y participeraient-ils et certaines décisions en matière de construction de lycées ne se prendraient-elles plus ni dans des réunions bilatérales Recteurs/Région, ou même comme on l'a vu récemment et trop souvent, en fonction du lobbying efficace de tels ou tels groupes de pression bien souvent éloignés de l'intérêt général.

COTEFE (Comités Territoriaux Education Formation Emploi, créés en 2005)

Cette instance a été mise en place par la Région. Largement ouverts, sans égard pour la représentativité, la participation des organismes de formation de ces territoires y est forte. Sans doute sont-ils des lieux stratégiques en matière de marché de la formation professionnelle, mais leur fonctionnement, voire leur existence sont-ils pertinents ? Un bilan sérieux et partagé est nécessaire.

Provence - Alpes - Côte d'Azur

Les propositions de la FSU Provence Alpes Côte d'Azur

S'appuyant sur les analyses développées ci-dessus, la FSU Provence Alpes Côte d'Azur souhaite soumettre aux candidats et futurs élus un certain nombre de propositions.

Faire de la région Provence Alpes Côte d'Azur un territoire résolument tourné vers l'avenir, s'appuyant sur son rôle de carrefour au niveau européen et méditerranéen, et sur la qualité de vie.

Un tel objectif suppose notamment (c'est volontairement que nous ne listons que les aspects principaux) :

- Une politique de développement des transports en commun construite autour du **ferroviaire**.
- Une « **carte orange** » pour la région.
- Une **agriculture préservée**, en misant sur la qualité et le « régime crétois », en adoptant le principe de précaution (OGM), en s'appuyant sur la recherche et la formation.
- La transformation de Provence Alpes Côte d'Azur en **territoire d'innovation** en s'appuyant sur le développement de la recherche et de la formation dans l'objectif de **développer un nouveau système productif** (industrie, tertiaire, agriculture) créateur d'emplois.

C'est dans cet objectif qu'il faut construire une société démocratique de la connaissance.

- **Poursuivre** les politiques en faveur **des lycées** et les créations d'emplois nécessaires d'agents régionaux.
- La Région devrait avoir le souci de **politiques éducation-formation plus transversales** : lycées, enseignement supérieur, apprentissage et FPC d'une part, emploi et développement économique d'autre part.
- C'est en ce sens qu'il convient d'élaborer enfin un **schéma prévisionnel des formations** en même temps que le Contrat de Développement des Formations dont l'objectif doit être l'élévation des qualifications
- Donner toute sa place au **service public d'éducation** tant en formation initiale que continue et donc développer les formations professionnelles sous statut scolaire.
- Travailler **l'évolution de la carte des formations en relation avec les autorités académiques et les universités** afin d'investir de nouveaux domaines (écologie et développement durable, l'eau ...)
- La région pourrait se fixer comme objectif, en partenariat avec les autres collectivités, **l'accès généralisé du numérique** sur son territoire.
- Faire de **Provence Alpes Côte d'Azur un territoire d'innovation** en prolongeant et en traitant de façon plus transversale les nombreux schémas en cours ou à venir (SRADT notamment, formation etc.)
- Organiser de façon pérenne la diffusion des

connaissances et le débat démocratique avec des **conférences-débats régulières, programmées à l'année et ouvertes à tous les citoyens**. Les sujets pourraient porter sur les grands thèmes liés aux problématiques régionales dans la perspective de la construction progressive d'une société démocratique de la connaissance. Si cette idée était retenue, il semblerait utile d'organiser une consultation large afin d'examiner les modalités les plus efficaces.

- Dans la même perspective, mais à une échelle infra-régionale, proposer une **formation permanente** dans les différents **lycées et universités** à l'intention des citoyens et des parents d'élèves notamment, prise en charge par des professeurs volontaires (mais rémunérés dans le cadre de la FPC). Il s'agirait de revenir au concept de formation permanente. Ces formations pour adultes pourraient aller de l'alphabétisation à des formations en littérature, dans les domaines artistique, économique ou historique, ou encore scientifique et informatique.

Concernant la poursuite de l'amélioration de la démocratie sociale

La FSU n'oublie pas que certaines de ces propositions nécessitent l'accord de l'Etat, et que si certaines propositions déjà faites n'ont pas abouti, c'est à la suite d'un refus de l'Etat.

- Des **groupes de travail du CAEN** doivent être mis en place.
- Prévoir ou poursuivre la tenue de **groupes de travail avec les représentants des personnels** (composés en fonction

de la représentativité) **sur tous les sujets nouveaux**, comme sur l'informatique par exemple.

- Un **bilan des COTEFE, des PRIDES** (en relation avec les pôles de compétitivité) doit être réalisé.
- Mettre en place une conférence régionale de **l'enseignement supérieur et de la recherche**, incluant des représentants des personnels.
- Donner au **CCREFP** les moyens réels de fonctionnement qui permettent le travail effectif des groupes de travail (secrétariat, chargé de mission...).
- Faire du **CCREFP le lieu où politiques de formation professionnelle continue et de l'emploi sont régulées au niveau régional**, le CAEN jouant ce rôle pour les formations initiales.
- Saisir le CCREFP d'une **étude sur l'apprentissage en Région**. Cette étude devrait porter notamment sur la situation précise de l'apprentissage, les causes des ruptures de contrat, sur **la taxe d'apprentissage** en Région et plus largement, du financement de l'apprentissage.
- En cas de désaccord de l'Etat, saisir le CESR de ces questions.
- Mieux articuler le travail produit par le CCREFP et le CESR
- **Mettre en place un groupe de travail avec les partenaires sociaux afin de trouver les modalités idoines pour vivifier la démocratie sociale.**
En effet, outre les réunions déjà organisées par la

Région sur les grands sujets (l'élaboration des différents schémas par exemple), au-delà de l'amélioration du fonctionnement des organes de concertation existants, il faut aussi inventer des formes nouvelles de démocratie, qui à la fois respectent la représentativité, et permettent à l'exécutif régional d'accéder à une vision plus précise des problèmes et des solutions possibles. On sait le sujet difficile, les réponses ne sont pas simples. C'est pourquoi nous proposons un travail de réflexion autour de cette idée : comment vivifier la démocratie représentative avec une participation plus active notamment des organisations syndicales, des citoyens ?

